

LES DISPARITES DANS LES DOTATIONS DE PERSONNELS NON-ENSEIGNANTS AUX ETABLISSEMENTS SECONDAIRES EN ALGERIE



Aissam BENDIFALLAH,
Conseiller principal d'orientation et de guidance scolaires
INRE

Les établissements d'enseignement secondaire reçoivent des allocations en infrastructures, en matériels et en personnels. Ces établissements se distinguent par le nombre des enseignants et celui des non-enseignants. Parmi les non-enseignants, on distingue ceux qui assurent le fonctionnement pédagogique de l'établissement (proviseurs, censeurs, conseillers d'éducation, éventuellement laborantins et bibliothécaires) ; ceux qui exercent des fonctions plus administratives (intendants, secrétaires) et ceux qui sont chargés des fonctions d'appui technique (entretien, gardiennage) mais aussi le cas échéant, ceux attachés à des fonctions de restauration ou d'internat. D'une façon générale, les personnels non-enseignants apportent des appuis variés aux élèves et des appuis spécifiques liés à la présence éventuelle de demi-pension et d'internat.

Il est à noter que pour les non enseignants, le nombre moyen par établissement est de 31,7 (quelle que soit leur catégorie ou fonction). Rapportés au nombre des élèves, cela donne une valeur moyenne de l'ordre de 24 pour le rapport élèves-personnels non-enseignants.

De façon générale, on s'attend à ce que :

- i) le nombre des personnels non-enseignants d'un établissement secondaire augmente avec le nombre total des élèves qui y sont scolarisés ;
- ii) qu'il augmente aussi, de façon spécifique et additionnelle, en fonction du nombre d'une part, des demi-pensionnaires et d'autre part, des internes qui y bénéficient de ces services complémentaires.

Dans quelle mesure et avec quelle ampleur, la réalité sur le terrain s'écarte-t-elle de la situation normative de référence?

Pour rendre compte de la variabilité du nombre des non-enseignants dans l'enseignement secondaire en Algérie, une étude a été menée. Pour ce faire, quatre modèles ont été estimés.

Ainsi, **le modèle 1** vise à rendre compte de la variabilité du nombre des personnels non-enseignants dans un établissement en fonction du seul nombre des élèves qui y sont scolarisés. L'analyse montre que la modélisation fonctionne bien mais on peut, d'emblée, observer que le coefficient de détermination R^2 est faible (0,253). Avant de tirer une conclusion sur le pattern d'allocation et l'intensité de l'aléa dans les allocations, il faut souligner que si la variable du nombre des élèves scolarisés était, à priori, bien pertinente pour rendre compte du nombre des enseignants dans un établissement, elle l'est moins quand il s'agit de rendre compte du nombre des personnels non-enseignants eu égard à l'existence variée selon les établissements des services de demi-pension et d'internat.

Le modèle 2 intègre cet aspect de diversité des services rendus aux élèves. Il prend en compte le nombre total des élèves de l'établissement dans la mesure où tous sont bénéficiaires des services éducatifs. Mais il incorpore aussi comme variables explicatives, d'une part, le nombre des demi-pensionnaires et d'autre part, celui des internes pour imputer à ces services les « consommations » correspondantes en personnels non-enseignants que cela implique. Les résultats

identifient bien les besoins additionnels spécifiques pour ces services sachant que ce coût additionnel unitaire marginal est beaucoup plus élevé pour un pensionnaire (coefficient de 0,046) que pour un demi-pensionnaire (0,008).

Il convient de considérer, également, le coefficient de détermination de ce modèle qui est de 0,308 ; il est en augmentation notable par rapport à celui du **modèle 1** (0,253). Cette augmentation provient des services éducatifs et sociaux de l'internat et de la demi-pension. Mais cette valeur de 0,308 reste considérablement inférieure. On peut dire qu'il existe un aléa ($1 - R^2$) beaucoup plus substantiel pour ce qui est du pattern d'allocation des personnels non-enseignants aux établissements (0,692).

Les disparités globales entre les établissements sont donc très importantes, sachant que cela laisse, par voie de conséquence, beaucoup de marges de différenciations possibles pour l'expression de disparités selon d'autres facteurs.

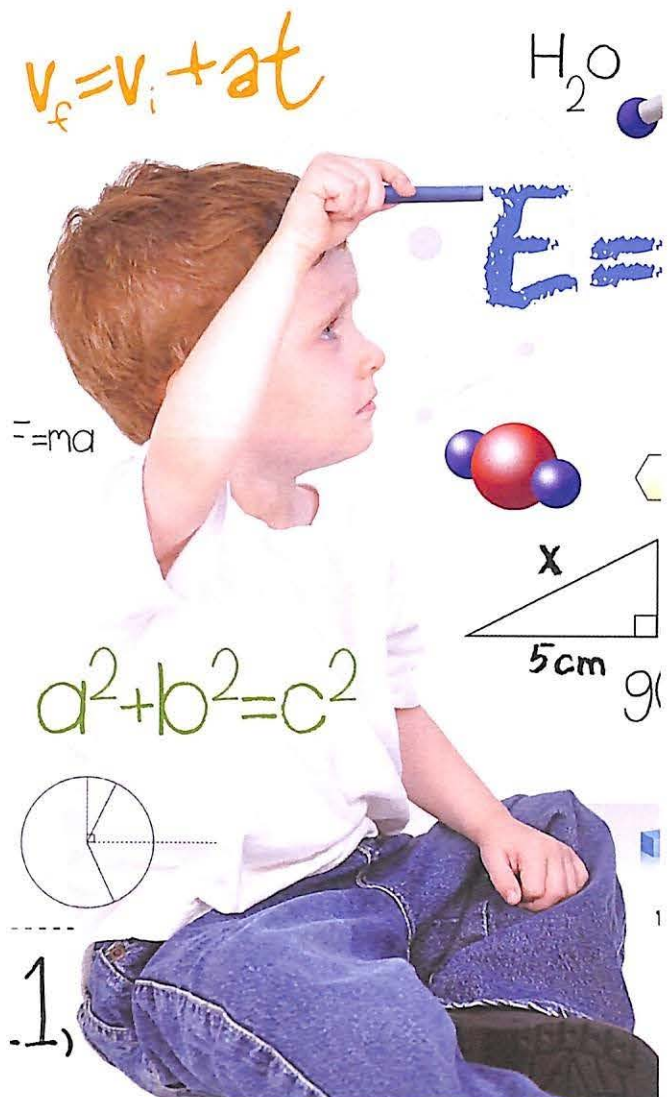
En effet, **le modèle 3** introduit la possibilité de disparités additionnelles selon le milieu géographique où est localisé l'établissement secondaire et selon les caractéristiques socio-économiques de la commune. Ces deux aspects se révèlent, d'une part, être statistiquement bien significatifs et, d'autre part, contribuer à une augmentation notable de la valeur de la part de variance expliquée par ce modèle. Ainsi, le R^2 passe de 0,308 à 0,400.

La valeur des coefficients (cf. tableau) de ces «nouvelles» variables indique des intensités assez fortes des différents impacts :

un établissement, implanté, dans une commune plus favorisée sur le plan socio-économique, dispose de personnels non-enseignants plus nombreux. En effet, cet établissement bénéficie de 7 non-enseignant en plus comparativement à celui localisé dans une commune socialement désavantagée. C'est un écart très significatif.

un établissement situé en zone urbaine bénéficie d'un personnel non-enseignant plus important qu'un établissement localisé en milieu semi-urbain (un écart de 3). Cet écart est encore plus important dans un établissement implanté dans une zone rurale.

Le modèle 4 montre qu'il est possible que des disparités puissent exister entre wilayas. Les résultats le confirment. La prise en compte de l'appartenance à



une wilaya conduit à augmenter la valeur numérique du R^2 de la relation statistique qui passe de 0,400 à 0,613; un gain de nouveau très notable.

Ce résultat manifeste que, pour un effectif d'élèves comparable (total, demi-pensionnaires et internes), dans un même milieu (urbain, semi-urbain ou rural) et dans un même contexte socio-économique communal, les établissements secondaires peuvent avoir, en moyenne, un nombre de personnel non-enseignants assez variable selon la wilaya où ils sont localisés.

Enfin, les résultats de l'étude ont conduit à identifier des groupements raisonnablement homogènes de wilayas et à établir la hiérarchie entre wilayas et groupes de wilayas. Ils ont, également, conduit à identifier que lorsqu'on raisonne pour :

- un effectif d'élèves comparables (total, demi-pensionnaires et internes) ;

- un même milieu (urbain, semi-urbain ou rural) ;
- un même contexte socio-économique communal et une même wilaya,

les établissements secondaires peuvent avoir, en moyenne, un nombre de personnels non-enseignants assez variable. Cet aspect est identifié par l'ampleur de l'aléa résiduel $[1 - R^2]$. Il compte pour 38,7 % de la variabilité globale, manifestant que s'il existe, certes, de très notables disparités entre les différentes wilayas (ou groupes de wilayas), il existe de très importantes disparités à l'intérieur des différentes wilayas dans la situation de dotation en personnels non-enseignants des établissements qui les composent.

Conclusion

Il a été identifié que a) la distribution des personnels non-enseignants entre les établissements du secondaire en Algérie est caractérisée par un aléa très important (certains établissements étant beaucoup mieux dotés que d'autres, et b) que la générosité de cette dotation est in fine sans conséquence avérée sur la qualité effective des apprentissages des élèves.

Dans ces conditions, outre l'amélioration de la répartition aux établissements, une réduction globale du nombre de non-enseignants peut très vraisemblablement être envisagée. Il est estimé que le ratio du nombre des personnels non-enseignants affectés au fonctionnement général des établissements (en décomptant ceux qui sont affectés au fonctionnement des demi-pensions et des internats) et de celui des élèves est en moyenne de l'ordre de 1 pour 27.

A titre illustratif, une réduction du chiffre de 1 non-enseignant pour 27 élèves à celui de 1 pour 35 élèves (une évolution qui serait sans préjudice réel pour les apprentissages des élèves, et une situation qui existe déjà dans près de 30 % des établissements) aurait comme conséquence de faire une économie qui représenterait environ 10 % de la masse salariale des enseignants.

Il ressort, tout de même, que la situation de l'Algérie pour les non-enseignants est très atypique et demande sans doute des corrections.

Estimation de la relation entre le nombre des non-enseignants et les effectifs d'élèves, le contexte géographique /socio-économique et la wilaya

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coef	t de Student	Coef	t de Student	Coef	t de Student	Coef	t de Student
Nombre d'élèves de l'établissement								
Effectif total	0,017	18,7 ***	0,017	18,8 ***	0,011	11,2 ***	0,015	18,6 ***
Effectif des demi-pensionnaires			0,008	5,8 ***	0,014	9,9 ***	0,012	10,8 ***
Effectif des internes			0,046	7,1 ***	0,056	8,8 ***	0,034	6,6 ***
Indice éco/social habitants de la commune					2,556	8,2 ***	2,262	8,7 ***
Milieu de l'établissement (réf. urbain)								
Semi-urbain					- 3,4	- 5,0 ***	- 3,6	- 6,3 ***
Rural					- 5,6	- 5,0 ***	- 6,3	- 6,9 ***
Wilaya dans laquelle est situé l'établissement								
M'Sila, Alger Ouest,							- 14,8	- 17,6 ***
Blida							- 10,7	- 9,5 ***
Laghouat, Batna, Mascara, Boumerdès, Alger Est							- 6,7	- 11,5 ***
Djelfa, Guelma, Ouargla, El Oued							- 4,7	- 7,4 ***
Adrar, Oum El Bouaghi, Bechar, Biskra, Khenchela, Naâma Tamanrasset, Tlemcen, Tizi Ouzou, Illizi, El Tarf, Tindouf, Tipaza, Alger Centre					.		0	-
Bouira, El Bayadh, Aïn Témouchent							3,9	4,8 ***
Sidi Bel Abbès							6,1	4,6 ***
Constante	18,7	24,7	17,0	22,4	21,6	25,4	22,4	30,3
Coefficient de détermination multiple (R ²)	0,253		0,308		0,400		0,613	